

PROGRAMME

BIODIVERSITE DANS LES DOSSIERS REGLEMENTAIRES - AMELIORER LA QUALITE DE SES PRODUCTIONS (Présentiel)

ANIME PAR :



M. Benjamin THINON

Ingénieur écologue au sein d'un bureau d'étude en environnement, Benjamin Thinon accompagne les grands aménageurs français dans la prise en compte de la biodiversité pour concevoir leurs projets et assister les entreprises pendant la phase chantier. Formateur agréé via la société ELYCOOP, il propose des formations techniques et appliquées pour les entreprises du paysage, de travaux publics et d'aménagement du territoire sur le génie écologique, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la réglementation liée à la biodiversité en phase chantier.

PUBLIC :

Postes : Chef de projet, responsable développement, responsable et chargé d'étude environnement, expert foncier ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 - 20

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Maitriser l'ensemble des étapes clés d'une procédure d'étude d'impact sur le volet biodiversité dans l'objectif de produire des dossiers répondant aux exigences des services instructeurs

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Maitriser le contexte réglementaire et les bases des procédures sur les dossiers réglementaires « biodiversité »
- Être en capacité d'anticiper et de prendre en compte les enjeux liés aux espèces patrimoniales et/ou protégées
- Etablir une concertation et connaître les attentes des services instructeurs
- Pouvoir déployer un programme de mesures d'évitement, de réduction et compensatoires liées à la biodiversité : typologie, dimensionnement, fonctionnalité, plus-value écologique, réalisation et suivi

PRÉREQUIS :

Pré-requis : Avoir déjà accompagné une opération d'aménagement du territoire, savoir lire et écrire le français

CONTENU DU PROGRAMME :

Journée 1

Tour de table sur les attentes de chacun

Présentation du contexte réglementaire et de la démarche ERC - Réglementation : historique et évolution de la doctrine – jurisprudences récentes et avis techniques

Etapes clefs du dossier réglementaire : Calibrer son analyse bibliographique, réaliser un état initial de qualité, quantifier ses enjeux, construire un programme de mesures d'évitement et de réduction. Cas particulier des zones humides (délimitation-compensation)

Exemples et exercices sur des dossiers réels.

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE :7022Z

Pôle Pixel - Bâtiment B - 26 Rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE -04.72.81.96.01 - contact@elycoop-formation.fr - 04.72.81.95.84

Les actions de formation professionnelles continues sont exonérées de TVA - Organisme de formation enregistré n° 82 69 0684469

RIB -Crédit Coopératif 42559 - Guichet00011 - Compte21006660206 - Clé47



Journée 2

Analyse des impacts résiduels : qualifier, quantifier et conclure
Compensation : identifier les fonctionnalités écologiques, les cortèges et les espèces cibles
Importance de la temporalité, de la proximité et de la pérennité
Dimensionner son programme de mesures compensatoires : typologie, outils fonciers, génie écologique, partenaires et suivis
Communication : partenariats et consultation
Programme de suivi des mesures : comment choisir sa méthodologie et la calibrer
Avis des services instructeurs – exemples récents
Exemples et exercices sur des dossiers réels.
Tour de table et bilan – bibliographie pour poursuivre son apprentissage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apprentissage et échanges autour de retours d'expériences, cas d'études, exercices et nouveautés
Moyens et supports pédagogiques : Livret pédagogique Synthèse du support, exercices, échanges et discussions dirigées

MODALITÉS D'ÉVALUATION / CERTIFICATION FINALE :

Adaptation des retours d'expériences aux besoins des stagiaires grâce à un questionnaire préalable; Evaluation des acquis via des exercices pratiques; Edition d'une attestation de réalisation

DURÉE : 2 dates - 14 heures

LIEUX DES SESSIONS :

France entière

ACCESSIBILITE :

Cette formation est ouvert à tous.

Personne en situation de handicap : Merci de nous contacter pour que nous puissions prendre en compte vos besoins particuliers.

COÛT :

Intra : A partir de 3 450,00 €

Inter : A partir de 510,00 € par participant

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !